



**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'ASSOCIATION TASS2T**  
**18 AVRIL 2023-**  
**RAPPORT MORAL**

(Période janvier à décembre 2022)

**1. Rapport moral**

L'association TASS2T a été créée le 28 mai 2018 et prolonge l'activité du collectif TASS2T créée en 2015. Notre ligne directrice reste de ne pas aider ponctuellement et anonymement de nombreuses personnes, mais plutôt de nous centrer sur quelques personnes et de les accompagner jusqu'à leur intégration - qui peut prendre plusieurs années - et ainsi devenir pour elles une «personne» fiable et de confiance.

Je voudrais, pour commencer ce rapport, remercier les bénévoles qui agissent pour TASS2T car, contrairement à beaucoup d'associations, tout au long de l'année 2022, comme en 2021 et les années précédentes, malgré les risques liés au Covid et les périodes de confinement associées, TASS2T a pu continuer de fonctionner presque normalement.

La famille Askhabov a confirmée en 2022, son autonomie financière en «mode normal». Elle s'est agrandie par l'arrivée d'un nouvel enfant à mi année. Le père de famille bénéficie toujours d'un CDI et règle le montant de son HLM sans l'aide de tass2t. Nous avons toutefois conservé des moyens pour pouvoir faire face à des aléas éventuels.

Nous avons continué en 2022 à faire confiance à nos donateurs et demandé à ceux qui le pouvaient une augmentation de leur aide pour faire face aux dépenses résultant du soutien de deux nouvelles familles entrées dans le périmètre de tass2t début 2021.

**2. Rapport activité**

**a. Activité interne**



**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'ASSOCIATION TASS2T**  
**18 AVRIL 2023-**  
**RAPPORT MORAL**

(Période janvier à décembre 2022)

Nous avons eu 3 réunions de bureau en 2022. Une première réunion en distanciel le 3/03/22 pour préparer l'AG, puis une autre en présentiel le 17/10/22 pour faire le point de la rentrée scolaire et enfin une dernière le 13/12/22 pour préparer la fête de fin d'année.

Beaucoup d'échanges ont été réalisés à distance par courriel et téléphone, la nécessaire présence, souvent hebdomadaire, auprès des familles ont fortement impacté nos capacités d'échanges en présentiel.

L'année 2022 a été marquée par la continuité de la prise en charge des deux nouvelles familles installées dans deux appartements mis à disposition par deux bienfaiteurs, pour un loyer très modéré. L'organisation de tass2t a dû s'adapter pour permettre un partage, via les référents de chaque famille, des difficultés rencontrées et surtout la recherche de solutions à celles-ci. Ainsi le problème des cantines scolaires non perçu au départ (facturation par défaut des repas enfants au tarif maximum) a conduit à des factures (impossibles à régler pour les familles) avec menace d'huissier.

2022 a été une année d'aménagement car il a fallu, à effectif constant et limité, maintenir notre disponibilité, et consolider les liens de confiance avec les familles. La mise en place de courtes tété-réunions mensuelles fin 2022 a permis d'améliorer la recherche des solutions aux problèmes évoqués auparavant. .

L'inscription auprès des organisations caritatives (pour la nourriture), les rencontres avec les Maisons Des Solidarités (pour les aides sociales), les échanges avec la préfecture, les enseignants des enfants, les juristes du secours catholique, la case de santé ont fait partie des activités 2022.

**b. Activités externes concernant les personnes soutenues**



**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'ASSOCIATION TASS2T**  
**18 AVRIL 2023-**  
**RAPPORT MORAL**

(Période janvier à décembre 2022)

- Famille S: Les enfants ont entamé la rentrée 2022-2023 à proximité de leur domicile. Le changement s'est fait en douceur sans aucun problème d'adaptation. Les parents ont été mis en contact, pour accélérer leur intégration, avec des associations loi 1901, avec un taux de réussite partiel. Les cours de français suivis par la mère de famille depuis 2021 ont fortement amélioré le niveau de français de celle-ci. La famille a eu des petits revenus, venant d'activité partielle du père. Le problème médical sérieux survenu à ce dernier en fin d'année a stoppé cette source de revenu et conduit à des alternatives pas toujours «adaptées» à leur hébergement en immeuble collectif.
- Famille H : Les enfants ont poursuivi leur scolarité dans l'école locale. La fille aînée a eu des difficultés qui ont conduit à un redoublement de son CP. Le père de famille a obtenu sa carte de séjour, renouvelée en 2022 avec autorisation de travail. Le niveau de français des parents reste une difficulté, non totalement résorbée à fin 2022. Des problèmes de santé du père de famille ont perturbés le travail en intérim. La recherche d'un emploi, via pôle emploi, aurait pu déboucher sur un CDD si ce dernier avait été en possession d'un permis B valide.
- La famille Askhabov est autonome: Les quatre (depuis 2022) enfants ont respectivement poursuivi en 2022 lycée, collège et primaire sans problème, la petite dernière restant à la maison avec sa mère. Le passage du permis de conduire français pour monsieur (ou madame) devrait améliorer leur autonomie par l'usage du véhicule donné par une bénévole de tass2T.
- Les familles M. et Z. sont entrées en 2018 dans le périmètre de TASS2T et nous restons en veille, pour apporter notre aide à la demande. La famille M, grâce au Secours



**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'ASSOCIATION TASS2T**  
**18 AVRIL 2023-**  
**RAPPORT MORAL**

(Période janvier à décembre 2022)

catholique, a obtenu en 2020 ses premières cartes de séjour. Tass2t continue à prendre en charge un abonnement de téléphone mobile pour cette famille.

Nous avons pu fin 2022 poursuivre la « tradition » de fête de fin d'année (avec bien sûr des cadeaux pour les enfants leur permettant d'avoir un vrai Noël et même cette année pour la famille, à travers des jeux de société utilisant le langage universel des chiffres), qui a regroupé les 3 familles principales et les bénévoles de Tass2T.

Nous n'avons hélas pas encore réussi en 2022 à mettre en œuvre toutes les possibilités de l'association et en particulier celles de faire réaliser des travaux « rémunérés » dans le cadre légal d'un échange de service, pour améliorer le cadre financier contraint de notre toute petite association. Assumer les charges, même limitées, que représentent deux appartements reste pour Tass2T à la limite de ses possibilités (nos dépenses mensuelles dépassent nos recettes) et il nous faut être vigilant pour respecter nos engagements, tant côté propriétaires que familles aidées. La proposition de quelques donateurs faite à fin 2021 d'augmenter leur aide mensuelle a été la bienvenue, et nous a montré que notre association avait un avenir grâce aux donateurs. Notre équilibre reste à long terme précaire et une recherche de nouveaux donateurs et/ou une demande de contribution complémentaire pourrait être nécessaire en début d'année 2024.

Je voudrais enfin, pour conclure mon rapport, remercier à nouveau toutes celles et ceux qui par leurs disponibilités et présences physiques régulières auprès des familles soutenues contribuent à rompre l'isolement et le repli sur elles-mêmes de celles-ci, et démontrent ainsi que la solidarité n'est pas qu'un mot. Maintenir le moral de ces familles est une nécessité dans le (trop) long parcours d'intégration actuel, semé de nombreuses embûches.



**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'ASSOCIATION TASS2T**  
**18 AVRIL 2023-**  
**RAPPORT MORAL**

(Période janvier à décembre 2022)

Je n'oublie pas nos donateurs qui grâce à leur dons réguliers nous permettent d'agir et même de préparer un futur pour Tass2T.

Nous sommes petits mais nous agissons et je veux croire qu'en 2023, grâce à vous tous, nous pourrons continuer, dans de bonnes conditions, le soutien des familles dans leur longs parcours d'intégration.

Merci de votre attention

Le président de Tass2T  
Jacques HOFFMANN